

AVIS DE CLASSEMENT DU COMITE DE SELECTION

SEANCE du 11 juillet 2025

en réponse à l'avis d'appel à candidatures

Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision qui sera prise par le Directeur général de l'ARS de Normandie.

Objet : L'appel à candidatures vise la création d'une unité d'enseignement en maternelle pour enfants avec troubles du spectre de l'autisme (UEMA) dans le département de la Seine-Maritime (Rouen) pour l'année scolaire 2025-2026.

Classement du comité de sélection : Deux dossiers ont été reçus par le secrétariat du comité de sélection et déclarés recevables. Le classement a été établi conformément aux critères énoncés dans le cahier des charges.

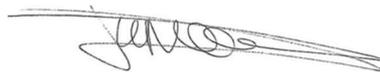
Le classement retenu est le suivant :

1. IDEFHI
2. AXED

L'avis du comité de sélection fera l'objet d'une publication sur le site internet de l'ARS de Normandie.

Fait le 11 juillet 2025,

L'Adjoint à la Directrice de l'autonomie,



Jérôme DUPONT